



L'ÉCHO DE VILLEROY

Pour d'autres renseignements sur Villeroy, visitez le site www.municipalite-villeroy.ca !

Deux activités à venir à Villeroy

Veillez noter que deux activités se dérouleront prochainement à Villeroy.

Les aînés de Villeroy organisent un brunch le dimanche 6 mars à la Salle municipale de Villeroy. L'activité aura lieu de 10 h à 12 h 30. Le coût sera de 8 \$ par adulte et de 4 \$ pour les enfants de moins de 12 ans.

Les Fermières vous invitent à un souper spaghetti afin de célébrer le 65^e anniversaire du Cercle des Fermières de Villeroy. L'événement se tiendra à la Salle municipale le samedi 9 avril 2011 à compter de 17 h 30. Le coût sera de 8 \$ par personne. Les gens pourront apporter leur vin. Les billets sont en vente auprès de Francine Conroy, secrétaire, ou France Beaudoin, présidente.

AVIS PUBLIC

Location de cabane à sucre

La MRC de Bécancour, à titre de gestionnaire de terres publiques intramunicipales, a construit à des fins de location, une cabane à sucre dans une érablière comptant environ 400 entailles. La cabane est située sur le lot 723-306, rangs 12 et 13 Est à Ste-Françoise.

Les personnes intéressées à louer la cabane à sucre et le terrain supportant l'érablière visée (\pm 4,0 ha) pourront, moyennant un coût de 10 \$, se procurer les documents nécessaires pour poser leur candidature au bureau de la MRC de Bécancour (3689-1, boul. Bécancour, Bécancour (Québec), G9H 3W7, 819 298-2070).

Les offres seront reçues jusqu'au vendredi 27 mai 2011 inclusivement au bureau de la MRC de Bécancour (l'étampe de la poste en faisant foi). Les offres doivent parvenir à la MRC dans l'enveloppe fournie à cet effet et portant la mention « **Location cabane à sucre** ». Seules les offres présentées sur le formulaire fourni par la MRC et dûment remplis seront considérés comme valides. La MRC ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues sans être tenue de motiver sa décision et n'encourt aucune poursuite ou réclamation à la suite de telle décision. Toute offre non conforme aux présentes pourra être rejetée par la MRC.

Suite à l'analyse des offres, un tirage au sort sera effectué parmi les candidatures retenues. Les candidatures retenues et leur rang au tirage au sort, pourront être consultés au bureau de la MRC.

*Line Villeneuve, b.a.a.
Secrétaire-trésorière adjointe
MRC de Bécancour*

CHRONIQUES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La prévention, un investissement sûr

Le programme « La prévention, un investissement sûr » en est un de prévention à l'intention des gens d'affaires. Il a été conçu par la Sûreté du Québec en partenariat avec d'autres organismes qui ont à cœur la prévention du crime en entreprise. Il a pour objectif de faire échec aux actes criminels et de réduire les pertes financières attribuables au vol et à la fraude dans les différents commerces et entreprises.

Le programme aborde les thèmes suivant : la fraude par cartes de débit et de crédit et par chèques, la fausse-monnaie, le vol qualifié, le vol par effraction, le vol à l'étalage, le vol et la fraude à l'interne. Le contenu du programme est disponible sur internet www.prevention-commerce.com et on y trouve la façon d'obtenir du matériel de formation si nécessaire. L'entreprise peut donc faire des rencontres avec ses employés avec les outils multimédias disponibles. Il y a de nombreux conseils pratiques de prévention en regard de tous les crimes mentionnés plus haut afin de bien aménager le commerce et de bien outiller les dirigeants et leurs employés.

On y aborde de façon novatrice, tous les aspects reliés aux causes potentielles pouvant amener quelqu'un à commettre un crime en entreprise. C'est ce qu'on appelle, la prévention du crime par le développement durable. Par son implication auprès de ses employés, de sa clientèle et de sa communauté, l'entreprise peut combattre les facteurs qui mènent quelqu'un à commettre un crime. Il est primordial d'intervenir sur les causes pour éviter que quelqu'un devienne un contrevenant ou une victime du crime. **Un entrepreneur impliqué dans sa communauté combat le crime.**

Toutes ces informations sont disponibles au grand public et chaque citoyen y trouvera des moyens efficaces pour éviter de se faire frauder ou arnaquer. Il y a de nombreux autres sites qui peuvent aider les citoyens à bien se protéger contre le crime :

www.surete.qc.ca	Site de la Sûreté du Québec sur lequel il y a de nombreux conseils de prévention et des liens utiles vers d'autres sites importants qui font la promotion de la sécurité.
www.opc.gouv.qc.ca	Site de l'Office de la protection du consommateur ou on peut faire une plainte, connaître nos droits de consommateurs et trouver des astuces pour se protéger.
www.recol.ca	Site du Centre national des crimes économiques du Canada qui permet de trouver des renseignements forts utiles sur les fraudes économiques.
www.banqueducanada.ca/fr/billets	Site du même nom qui nous apprend à reconnaître les vrais billets de banque.
www.phonebusters.com	Site du Centre d'appel antifraude du Canada. On peut y trouver beaucoup d'informations concernant tous les types de fraude ou d'escroquerie.

Suite à la page suivante >>>

La prévention, un investissement sûr (suite)

Avec toutes les informations disponibles aujourd'hui, il n'y a pas de raison qu'une entreprise ou qu'un citoyen se fasse escroquer. Il appartient à tout le monde de bien s'informer et de mettre en place les mesures appropriées pour se prémunir du vol, de la fraude et de tout autre crime. Il est important de faire connaître toutes ces informations utiles autour de nous pour contrer le crime, car ensemble, on peut y arriver. **La prévention, un investissement sûr.**

CHRONIQUES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Programme Cisaille

La Sûreté du Québec de la MRC de L'Érable lutte à contrer la culture de cannabis. La SQ invite toute la population à signaler toute activité criminelle liée à ce phénomène.

Soyez assurés que toute information transmise sera traitée confidentiellement et ce en contactant les intervenants suivants :

Sergent détective Jules Gosselin au poste de la SQ de la MRC de L'Érable ou un autre policier au 819 362-1221 ou à la ligne Infocrime au 1 800 711-1800 ou encore par courriel à info-crime@qc.aira.com. Il y a également la ligne d'urgence 310-4141.

En signalant ces activités, vous contribuerez au développement d'un milieu de vie sain et sécuritaire car la sécurité, c'est l'affaire de tous.

Quelques mots à propos du contrat social

Le contrat social est le résultat d'un partenariat entre les propriétaires de terres et la Sûreté du Québec.

Ce contrat autorise la Sûreté du Québec à utiliser tous les moyens dont elle peut disposer pour identifier la présence de plants de cannabis sur vos propriétés, d'y intervenir sans mandat en tout temps, dans le cadre du programme Cisaille et de procéder à l'éradication des plants de cannabis en causant un minimum de dommage.

Le contrat social permet de contrer l'isolement et la peur face aux mariculteurs. Les interventions se feront dans le respect et l'anonymat des personnes qui collaborent. De cette façon, nous démontrons collectivement notre refus face à ce genre de production sur nos terres.

*Sergent Onil Lebel
Coordonnateur des relations avec la communauté
Sûreté du Québec - MRC de l'Érable*

MARS 2011

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		<u>1</u>	2	3	4	5
<u>6</u>	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Horaire des messes

PAROISSE SAINT-PHILÉAS DE VILLEROY

MESSE DU DIMANCHE :

La célébration est maintenant à 9 heures.

MESSE SUR SEMAINE :

Tous les JEUDIS à 9h à la sacristie.

Babillard

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 1^{er} mars 2011

19 h 30 à la Salle de l'école

BRUNCH

Dimanche 6 mars 2011

10 h 30 à 12 h 30

Coût : 8 \$ adulte et 4 \$ 12 ans et moins

Date de tombée des textes

Vous avez jusqu'au mardi 15 mars 2011 pour faire parvenir vos textes pour le prochain numéro. Merci pour votre collaboration!

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AGRICOLE

Inscription d'ici le 1^{er} mai 2011

Le 122^e concours de l'Ordre national du mérite agricole a été lancé récemment. Les productrices et les producteurs agricoles du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Mauricie sont invités à s'inscrire d'ici le 1^{er} mai 2011 à ce prestigieux concours qui met à l'honneur des passionnés de l'agriculture québécoise.

Chaque année, l'Ordre national du mérite agricole est l'occasion de reconnaître le savoir-faire, le dynamisme et la grande créativité de nos producteurs agricoles. Ces femmes et ces hommes n'ont pas seulement choisi la vie d'entrepreneur, ils ont aussi opté pour un travail qui exige plusieurs aptitudes. En effet, dans une ferme, s'il est nécessaire de bien connaître la culture et l'élevage, il faut également connaître l'administration, la gestion de personnel, la mécanique, la construction, etc.

Les lauréats du concours sur le plan régional et à l'échelle nationale seront honorés au cours d'un gala qui se tiendra à Trois-Rivières. De plus, les gagnants sur le plan national seront décorés à l'occasion d'une cérémonie spéciale qui se déroulera dans les murs de l'Assemblée nationale à Québec en octobre. Pour s'inscrire, les productrices et les producteurs agricoles doivent communiquer avec la direction régionale ou avec l'un des centres de services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Pour connaître les prix, distinctions et récompenses liés au concours, pour entendre des témoignages ou pour obtenir quelque renseignement que ce soit sur l'Ordre national du mérite agricole, consultez le site Internet du Ministère à l'adresse suivante : www.mapaq.gouv.qc.ca/onma.